



Dette retour leasing véhicule en 1995

Par **CIANCIO**, le 19/01/2010 à 11:50

Bonjour,

en 1995 , à la suite d'une escroquerie professionnelle j'ai été contraint de rentrer en métropole et de faire des assistanants en tant que masseur-kinésithérapeute et du acheter une voiture après 3 mois de contrat de location d'un véhicule de déplacement domicile de longue durée.

C'est pourquoi le garage peugeot de l'isère m'a proposé un leasing sur 60 ou 72 mois que j'ai interrompu d'avril 1994 à août 1995; lorsque mon contrat de travail s'est achevé: j'ai rendu le véhicule, encore neuf, en excellent état avec les clés et la carte grise et un courrier recommandé à l'intention de COFICA, qui est devenu CETELEM. Le seul problème est que j'ai laissé ce véhicule dans un parking souterrain de la gare Saint-Charles Marseille(le ticket de stationnement parking était joint au courrier recommandé avec les papiers du véhicule; au moment où j'ai du avoir une correspondance d'avion long courrier.

La société CREDIREC me contacte depuis peu par téléphone, après un dossier de rachat d'un crédit qui a été refusé (Prêt accordé par GROUPAMA Banque, au taux trop élevé)

Je viens de recevoir un courrier simple me réclamant une somme de 9605.00€ que je devrais à COFICA/CETELEM.Il se prévaut d'un courrier date du 03/mars 2005 que je n'ai jamais reçu, ni été informé depyis 16 ans d'une dette aussi lourde.

Que dois-je faire?

Merci de votre réponse

Georges A. CIANCIO

a-t-on le droit de se procurer adresse et téléphone donné confidentiellment sur dossier de demande de rachat de crédit fait en ligne?